VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WILLIAM E. HALL.

No 251, Vingt-Cinquième Cour Judiciaire de District, Paroisse de Tangipahoa, Louisiane.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 13 OCTOBRE 1908,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Clay Elliot, juge de la susdite Cour, signé le 15 juillet 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Pitt, Calhoun et Garfield (autrefois Jeanet), mesurant 64 pieds 4 pouces 1 ligne de face à l'avenue Henry Clay sur 140 pieds 1 pouce et 8 lignes de profondeur en façade à la rue Garfield, et environ 141 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté. Ladite portion de terre étant composée du tout des lots 18 et 19 et une portion du lot No 20, aboutissant dans le fond. Les améliorations sont désignées par le No 1438 avenue Henry Clay, et comprennent une résidence en bois à deux étages contenant 10 chambres, chambre à bain, etc.

2° Une moitié d'intérêt indivis dans et à trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 47, borné par les rues Sud Peters, Erato, Gaiennie et Tchoupitoulas, désignés par les Nos 1, 2 et 3, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 25 mai 1838, annexé à un acte pardevant O. Pollock, ancien notaire en cette ville: ledit lot No 1 mesure 87 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Erato par une profondeur sur le côté le plus près de la rue Tchoupitoulas, contigu aux lots Nos 2 et 3, de 156 pieds 3 pouces 4 lignes, et sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Sud Peters ayant une profondeur de 120 pieds 9 pouces 4 lignes de là, courant à un angle droit vers la rue Tchoupitoulas 15 pieds, 11 pouces, 6 lignes, delà s'étendant à une autre profondeur vers la rue Gaiennie, 35 pieds 6 pouces, 2 lignes à la ligne du fond sur laquelle il mesure 71 pieds 10 pouces. Le lot No 2 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Erato et mesurant 81 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Erato entre lignes parallèles. Le lot No 3 mesure 75 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 170 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 1148 et 1160 rue Tchoupitoulas et 425 à 449 rue Erato et comprenant bâtisses d'entrepôt à un étage.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement complet, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, et dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer, en plus et au-dessus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues ou exigibles en l'année A. D. 1908; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. A. Parsons avocat.
12 sept—12 13 20 27—oct 4 11 13

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Deux Splendides Cottages Doubles

Nos 505-07 Rue Johnson

—ET—

Nos 2110-12 Rue Poydras.

Succession de ANNA KIRSCHBAUM, Veuve de FREDERICK BRANDT.

No 79.562—Cour Civile de District. Division E.

Mardi, 20 Octobre 1908, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 Rue Baronne.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, daté le 8 septembre 1908, dans la susdite affaire, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Johnson, Perdido et Galvez, désigné par le numéro "Deux" et mesurant trente pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Deuxièmement—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations en, s'y trouvant, et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le fond du faubourg Ste-Marie, Premier District de cette ville, et désigné par le No Quatorze ou lot No Quatre, lequel est borné par les rues La fayette (autrefois Hevia), Johnson, Galvez et Poydras, d'après un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, sous la date du 20 avril 1839 et déposé pour référence en l'étude de D. L. McCay, alors un notaire en cette ville. Lequel dit lot de terre mesure trente trois pieds un pouce de face à la rue Poydras, trente deux pieds neuf pouces et quatre lignes de largeur dans le fond le divisant du lot No Trois, soixante dix-sept pieds cinq pouces et une ligne de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Treize, et soixante dix neuf pieds trois pouces trois lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Quinze.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement.

L'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1908, l'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey et Benedict avocats.
17 sept—17 20 27—oct 4 11 18 20

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martin J. Leroy.

No 73.348, Cour Civile de District.

Jeudi, le 15 octobre 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières

No 311 RUE BARONNE.

10 terrains élégants pour bâtir sur la rue Arts, entre les rues Johnson et Prieur, borné par la rue Painters, à moins d'un îlet des cars de la rue Villeré, maintenant en opération.

Conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, daté le —— septembre 1908 dans l'affaire ci-dessus sommé, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit.

Dix (10) certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Arts, Johnson, Prieur et Painters. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Arts et Johnson et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts sur 110 pieds de face et profondeur sur la rue Johnson; les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 faisant face à la rue Arts et mesurant chacun 32 pieds sur ladite rue Arts sur une profondeur entre lignes parallèles de 110 pieds; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Arts et Prieur et mesurant 32 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Arts sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 110 pieds.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes de l'année 1908 et de payer pour l'acte de vente pardevant Anthony J. Rossi, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO. ST-PAUL,
Encanteur, No 137 rue Carondelet.

Frank T. Echezabal, avocat pour la tutrice du mineur.
13 sept—13 20 27—oct 4 11 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jake Turner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 87.149—Division B — Attendu que Anna Dorothy, veuve de Jake Turner, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jake Turner, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — John J. Darrieux, avocat. 10 sept—11 15 20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles Noe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 87.201—Division E. — Attendu que Catherine Wolf, veuve de Charles Noe, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Noe, décédé intestat, avis est, par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — W. Mel. Fayssoux avocat.
18sept—18 22 27

Succession de Wong Hoo

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans. — No 87 174 — Division A — Attendu que Adolfe Dugue, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wong Hoo, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.
E. T. Florance, avocat.
17 sept—17 21 26

Succession de Mme Julia Brady, veuve de James Fitzsimmons

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 87.131— Division A - Attendu que Charles J. Fitzsimmons a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Julia Brady veuve de James Fitzsimmons, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL Greffier — George P. Bartley, J. R. Le Gardeur avocats.
15 sept—15 19 24

Succession de Philip J. Fitzsimmons.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 87.130—Division D—Attendu que Charles J. Fitzsimmons a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip J. Fitzsimmons décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier —Geo. P. Bartley, J. R. Le Gardeur avocats.
15sept—15 19 24

Succession de Charles S. Doure ou Charles Doure.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 87.153 — Division E—Attendu que Mme Amelia Frances Weinman veuve de Charles ou Charles S. Doure a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles S. Doure ou Charles Doure, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Geo. Montgomery, avocat. 12sept—12 16 21

Succession de A. B. French.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85 608— Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John F. French, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—H. E. & J. R. Upton, avocats. 9 sept—9 14 19

Succession de Julien J. Cohn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 86.972— Division E —Attendu que Edwin B. Cohn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Julien D. Cohn, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Edw. Rightor, avocat.
10 sept—10 15 20

Succession de Joseph B. Smith

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 86.661—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Leonard Smith, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Benj. T. Waldo, avocat.
10 sept—10 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Louis B. Jung vs Frank François.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 35.798. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Val J. Stentz, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon entrepôt, No 726 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 26me jour de septembre 1908, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot assorti de Liqueurs, chaises, tables, l'enseigne d'Etat et de ville de 1908 pour buvette, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant. — WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Gustave A. Llambias, avocat pour le demandeur.
15 sept—15 20 26

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 86 632—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Succession de Joseph John Bruck.

Meubles de Maison, Effets Mobiliers, Bijouterie et Argenterie, Pièces en Ciment et Vases, une Machine à Coudre, etc.

MARDI, le 22 Septembre 1908, à 11 heures A. M.

Sur les lieux, No 4521 rue Laurel, entre les rues Cadiz et Jena, sera positivement vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 3 septembre 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, (Div. D), pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER,
Encanteurs, 832 34 rue Commune.
13 sept—13 15 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de Choix pour Bâtir dans le Sixième (6) District.

Succession de Joseph John Bruck.

No 86.632— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 13 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 13 juillet 1908 et d'un autre ordre daté le 18 août 1908 et le 3 septembre 1908 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D. de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières comme suit décrites, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le sixième district de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues State, Preston ou Annunciation, Market ou Laurel et la ligne de Hurstville, étant l'îlet désigné par le No huit (8) dans le plan original de Bloomingdale, ainsi sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer de ville, sous la date du 13 mai 1874, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr. notaire en cette ville, le 28 mars 1885 laquelle dite portion de terre en ceci désignée mesure 154 pieds et 10 pouces de face à la rue Annunciation ou Preston, 150 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne le séparant de la propriété appartenant autrefois à C. Hurst et maintenant nommé Hurstville, 150 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposée la plus près de la rue State et 152 pieds 5 pouces de largeur sur la ligne du fond, laquelle portion de terre comprenant 5 lots désignés par les lettres A, B, C, D et E. Le tout d'après un plan et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 11 septembre 1895 et annexé pour référence à l'acte d'achat ci-après mentionné dardevant moi, notaire, le 30 septembre 1895. Etant la même propriété que le défunt Joseph John Bruck a acquis par achat de la succession de Elizabeth Bruck, d'après un acte passé pardevant moi, le notaire soussigné, le 23 juillet 1907 et enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 218 folio 68.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un, deux et trois ans pour des billets des acquéreurs, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant payer les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant M. Bussière Rouen notaire aux frais de l'acquéreur.

Jage F. McGloin, avocat.
12 sept—12 13 20 27—oct 4 11 à date

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour qui cela peut concerner.

FOIN! FOIN!

La I. C. R. R. Co offrira en vente au plus haut enchérisseur, à leur entrepôt encoignure des rues Freret et Poydras, le LUNDI, 21 septembre 1908, à 11 heures A. M. conformément à la loi No 187 de la session 1898 de l'Assemblée Générale de la Louisiane autorisant la vente par porteur commun de tout fret non réclamé et régularisant la disposition des produits.

Pour le Compte de la Y. & M. V. R. R. Co.

I. C. 25086 de Kansas City, Mo. 23 décembre 331 balles de foin d'alfalfa.

Conditions—Comptant et Livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur,
Bureau, No 739 rue Union.
11 sept—11 13 21

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Sixième District

Formant le coin des rues Laurel et Upperline, îlet borné par les rues Lyon et Constance).

Michel Glaser vs Mme D. Royal.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 87 003—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, dans l'îlet No 179 dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Laurel, Upperline, Constance et Lyon, désigné par la lettre "A" sur un croquis par J. O. Hasam, député voyer de ville daté le 3 mars 1906, et annexé à un acte pardevant G. G. Kronenberger, notaire, le 27 mars 1906, mesurant d'après ledit croquis quarante pieds, quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Laurel sur trente quatre pieds, dix pouces et quatre lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Upperline de quatre-vingt-dix-sept pieds et une profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot "D" sur ledit croquis de quatre-vingt-quinze pieds quatre pouces, ledit lot "A" formant l'encoignure des rues Laurel et Upperline.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication, fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Merrick & Lewis, Ph. Gensler, Ralph J. Schwarz avocats pour le demandeur.
18sept—18 25—oct 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Deuxième District.

Sur la rue St Pierre, entre Tonti et Rocheblave.

Une bâtisse connue comme une église et l'autre comme un cottage portant le No 2412 rue St Pierre.

H. F. Lewis & Co. Ltd. vs The Union Baptist Church et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 86 949 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er octobre 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No quatre dans l'îlet borné par la rue St Pierre, la promenade Carondelet, les rues Tonti et Rocheblave, et mesurant plus ou moins trente sept pieds de face à la rue St Pierre sur cent pieds de profondeur.

Deuxièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par la rue St Pierre, la promenade Carondelet, les rues Tonti et Rocheblave désigné par le No Trois et mesurant plus ou moins vingt sept pieds de face à la rue St Pierre sur cent pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
H. M. et E. C. Ansley, avocats pour la demanderesse
28 août—sept 4 11 18 25—oct 1

VENTES A L'ENCAN.

Jas A. Brennan, et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Drogues, Médecines, Jarres, "Cash Register", Coffre-Fort en Fer, Comptoirs, Etagères, Balances et Choses Diverses.

Succession de William Greve et Epouse, No 70.701

Il sera vendu, Vendredi, le 25 septembre 1908 à 11 heures a. m., sur les lieux, 642 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur,— Bureau, 733 rue Union. En vertu d'un ordre signé le 14 septembre 1908 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé.

Le contenu de la pharmacie ci-dessus.

Conditions comptant—Livraison immédiate.
15 sept—15 20 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Epiceries, Whiskies, Balance, Cash Register, Sac en papier, Licence et Marchandises diverses.

Succession de Julius P. Backes No 87.073

Il sera vendu LUNDI, le 21 septembre 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux 1101 rue Sud Franklin, coin de la rue Calliope.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur Bureau 733 rue Union—En vertu d'un ordre signé le 11 septembre 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé.

Le contenu de l'épicerie ci-dessus.

—Conditions, comptant — Livraison immédiate.
13 sept—13 20 21

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un charmant cottage élevé, No 1640 rue State.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 63.416— Cour Civile de District — Division D.

EN VERTU de et conformément à un ordre donné le 20 août 1908 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D., maintenant en congé, je vendrai à l'enchère, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne MARDI, le 22 septembre, à midi, la propriété ci après décrite:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues State et S. Franklin et les avenues St Charles et Palmer, désignée par la lettre G, sur un plan et un certificat d'arpentage faits par Gervais Lombard, ingénieur civil, le 28 février 1903 et annexée à un acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 15 juin 1903, suivant lesquels plan et certificat ledit lot G commence à une distance de 414' 4" du coin de l'Avenue St-Charles et de la rue State, et mesure 80' de face à la rue State sur 187' 0" 1''' de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de l'Avenue St-Charles, et 185' 8" 1''' de profondeur sur l'autre ligne de côté et 80' de large dans le fond. Ladite propriété est composée des lots entiers 15 et 16 et d'une partie du lot 17 sur le plan original de Bloomingdale, tracé par B. Buisson, voyer.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1908 et payer l'acte de vente pardevant Robert P. Upton notaire, et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD,
Encanteur.
W. F. Brewer, avocat.
21 août—21 28—sept 6 12 22

CHEMINS DE FER

Queen & Crescent Route

New York, Baltimore, Philadelphie, Washington, Cincinnati, Norfolk, St-Louis, Birmingham.

LIGNE DIRECTE

Trains Vestibules Limités Sleepers Pullman, Chars avec Salle à Manger.

Les trains quittant la Nouvelle-Orléans à 7:30 p. m. ont un Birmingham Sleeper, dans lequel les voyageurs peuvent rester jusqu'à 7:00 a. m. Les trains quittant Birmingham à 12:20 (minuit vingt) ont un New Orleans Sleeper, qui est prêt à être occupé au Dépôt de Birmingham à 9 p. m.

Bureaux des Billets, 211 rue St-Charles et à la Station Terminale.

TELEPHONE MAIN 4483.

"OZONE ROUTE"

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN

EXCURSIONS

$1.00

ALLER ET RETOUR

DIMANCHES ET MERCREDIS

- De la Nouvelle-Orléans, Lne, à:

Covington.	Florenville Jct.
Claiborne.	Pinecrest.
Abita Springs.	Ames.
Mandeville Jct.	Shore Line Jct.
St Tammany.	Mandeville

DIMANCHE SEULEMENT

A toutes les autres stations. Un prix pour aller et le retour.

train quitte le Terminus Station à 7 15 a. m. Arrive à la Nouvelle Orléans à 7:30 p. m.

Les plus beaux cars vestibules en usage sur tous les trains y compris des cars café-salons.

Aucun passager transporté entre la Nouvelle Orléans et Slidell et les points intermédiaires.

Pour plus amples informations, s'adresser

S. B. AUBURTIN, A. G. P. A.

705 rue Gravier, sous l'hôtel St Charles. (Phone Main 488.)

27 sept—27

$1.00

EXCURSIONS DU DIMANCHE

A Partir du 29 Mars.

I. C. R. R.

McComb City

ET

Points Intermédiaires.

Quittant la Nlle Orléans à 7:45 a. m.

DE RETOUR,

Quittant McComb City à 5:05 p. m.

Y. & M. V. R. R.

Baton Rouge

ET

Points Intermédiaires.

Quittant la Nlle-Orléans à 8:00 a.m.

DE RETOUR,

Quittant Baton Rouge à 5:55 p. m

Achetez vos Billets à la "Union Station" Dimanche matin.

JNO. A. SCOTT,
Assistant Agent Général des Passagers.

A. J. McDOUGALL,
Agent de Division des Passagers.

L&N

NOTRE SERVICE A L'EST N'A PAS D'EGAL

Deux Trains Rapides d'un Bout à l'Autre Chaque Jour

Faisant le Voyage le PLUS PROMPT Une Bonne Ligne à

CINCINNATI LOUISVILLE CHICAGO

Avec Dortoirs et Chars Ordinaires. Tous les Repas dans le Char Réfectoire.

Bureau des Billets, 201 rue St-Charles.

PHONE 4093 M.

15mars—

Pourquoi n'allez-vous pas aux

MINERAL WELLS?

THE TEXAS T and P PACIFIC RAILWAY

Seule ligne faisant un service direct

Dallas et Ft. Worth.

Bureau 307 Rue St-Charles.
6jan—

OFFICIEL.

ASSEMBLEE GENERALE

—DE—

L'ETAT DE LA LOUISIANE,

SESSION REGULIERE DE 1908.

LOI No 130.

Projet de loi de la Chambre No 398. Par M. Johnson, rapporteur du comité des allocations.

LOI

Faisant une allocation pour payer le salaire du secrétaire d'Etat du 11 mai 1908 au 30 juin 1908 inclusivement, et les dépenses de commis du bureau du secrétaire d'Etat incluant le salaire de l'assistant secrétaire d'Etat et tous les commis du département d'assurance, et toutes les dépenses de ce bureau, du 11 mai 1908 au 30 juin 1908, inclusivement, telle que la chose est comprise dans les amendements constitutionnels adoptés à l'élection générale tenue le 21 avril 1908, (moins l'allocation par la loi 114 de 1896).

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la somme de douze cent et quatre-vingt-seize et 65-100 dollars ($1,296.65) est ici allouée de tous les fonds dans le Trésor de l'Etat non autrement alloués, pour payer le salaire du secrétaire d'Etat du 11 mai 1908 au 30 juin 1908, inclusivement, et les dépenses des commis du bureau du secrétaire d'Etat, incluant le salaire du secrétaire d'Etat et tous les commis du Département d'Assurance, et toutes les autres dépenses de son bureau du 11 mai 1908 au 30 juin 1908 inclusivement, comme la chose est comprise dans l'amendement constitutionnel adopté par le peuple à l'élection tenue le 21 avril 1908.

H. G. DUPRE,
Orateur de la Chambre des Représentants
P. M. LAMBREMONT,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat

Approuvée le 2 juillet 1908.

J. Y. SANDERS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

Copie conforme:
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

LOI No 131

Projet de loi de la Chambre No 412 Par M. Johnson

LOI

Faisant une allocation pour payer la location de la Bibliothèque d'Etat du 1er juillet 1906 au 30 septembre 1907.

Section 1. Il est, décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la somme de trois mille dollars ($3,000) est ici allouée de tous argents dans le Trésor de l'Etat, non autrement alloués pour payer Louis Grunewald le loyer de la Bibliothèque d'Etat en la ville de la Nouvelle Orléans à partir du 1er juillet 1906 au trentième (30) jour 1907, étant quinze mois (15) au taux de deux cents ($200) dollars par mois, conformément à l'arrangement fait par le Gouverneur W. W. Heard et ledit Louis Grunewald en 1903.

H. G. DUPRE,
Orateur de la Chambre des Représentants
P. M. LAMBREMONT,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat

Approuvée le 2 juillet 1908

J. Y. SANDERS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

Copie conforme:
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

LOI No 132

Projet de loi de la Chambre No. 411. Par M. J. M. Johnson, rapporteur du Comité des Allocations.

LOI

Faisant une allocation pour rembourser les banques de l'agence fiscale de l'Etat représentant l'argent avancé par elles ou des billets à ordre donnés par le Gouverneur pour argents avancés pour venir en aide des victimes du cyclone, et pour couvrir les dépenses de voyage de l'agent spécial de l'Auditeur.

Section 1. Il est, décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la somme de cinq mille et cent dollars ($5,100) est ici allouée pour rembourser les banques de l'agence fiscale de l'Etat de l'argent avancé et prêté par elle à l'Etat pour le secours des victimes du cyclone et pour couvrir les dépenses de voyage de l'agent spécial de l'Auditeur, et représenté par quatre billets à ordre signés par le Gouverneur de mille deux cent soixante quinze dollars ($1,275) chacun.

H. G. DUPRE,
Orateur de la Chambre des Représentants
P. M. LAMBREMONT,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat

Approuvée le 2 juillet 1908

J. Y. SANDERS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

Copie conforme:
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

LOI No 133

Projet de loi de la Chambre No 410. Par M. J. M. Johnson, Rapporteur du comité des Allocation.

LOI

Faisant une allocation pour payer le déficit dans l'allocation faite pour couvrir les dépenses du bureau du Gouverneur se produisant durant les deux années finissant le 30 juin 1908.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, Que la somme de cent cinquante dollars, ou telle partie de cette somme qui sera nécessaire, est allouée du Fonds Général de tout argent non autrement alloués, pour couvrir les déficits dus sur les dépenses du bureau du Gouverneur se produisant durant les deux années finissant le 30 juin 1908.

H. G. DUPRE,
Orateur de la Chambre des Représentants
P. M. LAMBREMONT,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat

Approuvée le 2 juillet 1908.

J. Y. SANDERS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

Copie conforme:
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

LOI No 134

Projet de loi de la Chambre No 409. Par M. Johnson, rapporteur du Comité des Allocations.

LOI

Faisant une allocation pour payer les déficits dans l'allocation pour les réparations et améliorations à la demeure du Gouverneur devenant nécessaires pendant les deux années finissant le 30 juin 1908.

Section 1. Il est, décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la somme de deux cent cinquante dollars ($250) ou telle partie qui sera nécessaire est ici allouée du Fonds Général, prendre de tous argents non autrement alloués, pour couvrir les déficits dûs pour réparations et ameublement à la Maison du Gouverneur durant les deux années expirant le 30 juin 1908.

H. G. DUPRE,
Orateur de la Chambre des Représentants
P. M. LAMBREMONT,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat

Approuvée le 2 juillet 1908

J. Y. SANDERS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

Copie conformé:
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

LOI No 135

Bill de la Chambre No 408. Par M. Johnson, rapporteur du comité des allocations.

LOI

Faisant une allocation pour payer le déficit dans l'allocation pour lumières, combustible et eau pour la Maison d'Etat pour les deux années expirant le 30 juin 1908.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la somme de mille dollars ($1,000) ou telle partie de cette somme qui sera nécessaire, est allouée du Fonds Général de tout argent non autrement alloué, pour couvrir les déficits dus pour lumières, combustible et eau pour l'Etat de la Louisiane pour deux années finissant le 30 juin 1908.

H. G. DUPRE,
Orateur de la Chambre des Représentants

SUITE 8me PAGE.